

AULT

Précisions attendues sur le Plan de prévention des risques

Alors qu'une réunion se déroule ce soir, une délégation d'Ault environnement a déjà été reçue par les services de l'État.

Bernard Motuelle, le président d'Ault environnement, et deux adhérents de l'association dont Marcel Le Moigne, ont été reçus le 30 octobre par la Direction départementale des territoires de la mer (DDTM).

► **Pourquoi avoir sollicité un entretien avec les services de l'État ?**

Nous souhaitons avoir des précisions sur le Plan de prévention des risques (PPR) qui se met en place sur les communes d'Ault, Woignarue et Saint-Quentin-Lamotte. Nous avons aussi pu présenter quelques points qui nous posaient problème comme la défense contre la mer ou les soucis avec l'écoulement des eaux dans le bourg.

► **Qu'avez-vous appris ?**

C'est difficile à accepter, mais on nous a dit que le PPR ne prend pas en compte les outils de défense contre la mer dont nous avons longuement parlé avec nos interlocuteurs. En revanche, il pourra y avoir des prescriptions complémentaires les concernant. Nous avons aussi eu des précisions sur la portée du document qui interdira des constructions dans certaines zones, mais il ne décidera pas de possibles expropriations. C'était l'une des inquiétudes de plusieurs propriétaires de logement sur le front de mer.

► **Après ces explications, des**



Bernard Motuelle, le président d'Ault environnement. (Photo d'archives Courrier picard).

points vous posent-ils toujours problème ?

Nous n'avons pas eu de réponse concernant l'avenir de l'entretien des ouvrages de lutte contre la mer. Des mesures pourraient être prises dans le cadre du Programme d'actions et de prévention des inondations (PAPI). Nous estimons également qu'Ault pourrait bénéficier d'un regard particulier de l'État : les travaux de la centrale de Penly et du port du Tréport ont eu des conséquences sur les courants et donc sur la commune.

► **Pourquoi, selon vous, les Aultois doivent-ils venir à la réunion de ce soir ?**

Le climat est particulièrement tendu depuis deux ans dans la commune et il continue à se détériorer. Cette réunion est l'occasion pour les habitants de poser toutes les questions qui les taraudent.

Recueillis par
VINCENT HÉRY

► Ce jeudi 13 novembre, réunion publique d'information avec les services de l'État, salle polyvalente Gerard-Philippe, à 18 heures.